

ANIMATION DE BASSIN -CPE-

BASSIN : 37

Date : 21/05/2015
Lieu : Collège Albert Camus, Montbazou

Réunion n°: 3

Rédigé par : François Vanbrabant et Aurélie Tulasne

TAUX DE PRESENCE : 70% environ

Relevé de conclusions

Ordre du jour matin :

1. Pratiques numériques des jeunes
2. Tablettes : déploiement en lycée et collège : Le numérique à l'école
3. Collaboration Doc/CPE

1. Pratiques numériques des jeunes

Vidéo de Libération pour les 10 ans Facebook : « Facebook c'est le réseau social des vieux »

Pour les jeunes, Facebook est devenu une vitrine, où l'on se montre sérieux, sous son meilleur jour, où l'on expose sa vie parce qu'on est suivi par les familles (parents, grands-parents, oncles, tantes, etc).

Ils utilisent maintenant beaucoup plus des sites comme Twitter, ask.fm, snapchat, instagram → notion d'insatanaéité.

Les réseaux sociaux et l'usage qu'en font les jeunes évoluent très vite. Ils gèrent leur image sur les réseaux sociaux comme des footballeurs, ils se vendent ! → *personnal branding : nouvelle définition de la vie privée*. = Pour les jeunes, la vie est publique par défaut alors que pour nous elle est privée.

Facebook devient un média, un moyen de communication.

Avatar : mélange d'identité vécue et déclarative → les élèves

2. EMI (Education aux Métiers de l'Information)

=> comprendre les principes fondamentaux de l'informatique et du numérique

=> savoir accéder à l'information, la traiter, l'évaluer. Savoir produire une information et la diffuser.

=> comprendre le monde de l'informatique, en particulier l'organisation des médias incluant les questions d'architecture de l'organisation des médias.

=> éducation à la programmation (codage)

les *Fablab* : lieu avec petit ou gros matériel et une imprimante 3D.

=> Particularité : laisser des « traces » pour permettre à chacun d'apprendre

Sophie PENE : « il faut des personnes plus créatives, plus coopératives, la compréhension du numérique est essentielle »

→ si l'école ne se réforme pas, d'autres à l'extérieur s'en occupent. L'école doit être plus créative.

François TADDEI : « il faut un éco-système qui permette à l'élève de questionner le monde, il faut évaluer sur les questions et non sur les réponses.

47% des métiers vont être bouleversés par le numérique

Statistiquement un élève écrit 3 fois plus qu'il y a 30 ans !

C. Poupet,

Professeur documentaliste,
Interlocuteur académique
TICE
documentation

(D. Aumasson)
Retenue à Marseille, Mme Aumasson nous avait préparé une vidéo-conférence

Laurence ALLARD : pratiques juvéniles digitales

- * En 2013, 46% des foyers avec enfants sont équipés d'une tablette
- * 98% des adolescents ont un Smartphone.
- * Ce qui scandalise les jeunes sur le net : actes racistes, intolérance, homophobie et PAS la pornographie !
- * Les jeunes ne se contentent plus de consommer, ils créent et inventent : *Faberborn* (« construire, fabriquer »)
- * 95% des usages vidéo en classe consistent à visionner alors que les jeunes créent !

Les tablettes numériques :

La région a doté tous les lycées de 36 tablettes.

La tablette est un outil unique qui permet de faire travailler les élèves en autonomie plus rapidement.

On n'a pas su faire entrer la TV, la vidéo ni la radio à l'école, profitons de l'arrivée des tablettes pour faire entrer le numérique !

3 usages possibles des tablettes :

- une tablette à l'enseignant
- une tablette par élève = plus coûteux
- une classe mobile = le plus compliqué, tablette est très perso, difficilement « partageable ».

Afin d'optimiser l'utilisation des tablettes, les enseignants peuvent s'inspirer du *Modèle SAMR* **S**ubstitution, **A**ugmentation, **M**odification, **R**edéfinition.

Ce système permet de se poser les questions suivantes :

- Où est ce que j'en suis ?
 - Quel est mon (mes) objectifs
- Par rapport au numérique

Dans un cours magistral (traditionnel), il n'y a pas de plus-value pour les enseignants ni pour les élèves lorsque la tablette n'est utilisée que sous la forme de substitution.

Comment les CPE et les Doc peuvent jouer un rôle dans ce processus ?

3. Collaboration Doc/CPE

- membres de l'équipe « à la croisée des chemins »
- rôle pédagogique
- apportent éléments différents de ceux des enseignants
- travail commun au bénéfice des élèves des apprentissages des élèves

Comment organiser cette coopération ?

- Créer de vrais environnements d'apprentissage

Les environnements d'apprentissage existent lorsque sont conjugués : des dispositifs formels d'apprentissage, des situations de travail et de recherches et de l'interaction.

Plusieurs critères pour optimiser l'environnement d'apprentissage:

+ centré sur l'apprenant

prendre en compte les connaissances des élèves, leur motivation, leur connaissance de soi et l'individualisation.

	<p>+ sources d'apprentissage différentes proposer des sources d'infos variées accompagnées d'une méthode d'analyse de l'information</p> <p>+ mise en place de modalités coopératives (travail entre élèves) proposer un travail coopératif entre élèves : savoir résoudre des problèmes, de raisonner, travailler ensemble</p> <p>+ modalités d'évaluation des compétences mobilisables dans la vie Nécessité d'un étayage de l'enseignant pour conscientiser l'élève par rapport aux compétences qu'il est en train d'acquérir puis de les mobiliser.</p> <p>+ climat favorable Nécessité de soigner la qualité des relations adultes/adultes, adultes/ado et être conscient de la perception qu'ont les élèves de la capacité des adultes à soutenir leurs apprentissages.</p> <p>EPL : environnement d'apprentissage ? Oui si ... (voir annexe)</p> <p>Importance de travailler le lien puis le lieu - offre de service (étude, CDI, fablab, etc.) - organisation des flux d'élèves - posture pédagogique et éducative (accompagnement-médiation) → pas de transmissif</p> <p>Le plus important est d'avoir le plus d'espaces possibles (sans cloisons) de travail et de mise à disposition de ressources. Conditions pour favoriser la réussite : 1) le projet doit être dans le respect des compétences et représentations du métier de chacun et des personnalités. 2) mettre à disposition des personnels (AED). Confier des activités qui aideront à avancer dans le projet. 3) travail de concertation entre tous, régulation (enquête, discussions)</p>	
<p><u>Ordre du jour après-midi :</u></p> <p>Présentation de l'Association Médiation et Parentalité 37</p>	<p>Médiation parentalité 37 est une association loi 1901, qui propose un cadre aux parents séparés ou en cours de séparation pour leur permettre d'élaborer une bonne coparentalité. <u>Le but</u> est de préserver l'enfant du conflit en restaurant la communication.</p> <p>Le processus est exclusivement basé sur l'accord des deux parents même dans le cas où la première séance, d'information, est sur injonction du JAF. Ce ne peut pas être la remise en cause d'un des deux parents, mais un bilan sur la séparation pour la dépasser dans l'intérêt de l'enfant. A la fin, il débouche sur un accord verbal ou écrit, éventuellement paraphé par le JAF. le cadre Cela sert également à l'aide à la décision en ce qui concerne l'enfant, par exemple par rapport à l'orientation scolaire: que puis-je décider seul, quand me faut-il l'accord de l'autre parent (distinction acte usuel/acte important) ?</p> <p>Les usagers sont dirigés vers l'association par un juge, le bouche à oreille, internet... Quand un parent se présente seul, l'autre est invité par courrier</p>	<p>Reynald Niemczuk et Nadège Lespagnol</p> <p>Médiatrices familiales de l'association <i>Médiation et parentalité 37</i></p>

	<p><u>Déroulement type</u> : après une première séance d'information gratuite, 3-4 séances d'environ 1h30, payantes, au prorata des revenus des parents, soit 2 euros pour les personnes au RSA, de 15 à 23 euros pour ceux qui perçoivent entre 1200 et 2200 euros.</p> <p><u>L'association propose plusieurs services</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la médiation -un espace de rencontre (lieu neutre pour les parents ne disposant pas du droit d'hébergement) -relais familial (lien avec un parent incarcéré: courrier, parloir...) <p>La partie médiation répond à un appel du CG 37, qui mandate l'association, laquelle est par ailleurs agréée par la CAF. Elle vient aussi en appui du service de Sauvegarde.</p> <p>L'association n'intervient pas seulement dans les relations entre parents séparés, mais dans tous les conflits de la famille, les relations enfant/beau parent, les problématiques de familles monoparentales ou homoparentales...</p> <p>Ce n'est pourtant pas de la thérapie familiale, qui se fait sur le temps long, quand la médiation se fait sur le temps court.</p> <p><u>Les médiateurs</u>, tous à temps partiels (0.35 à 0.5 %, pour 1,75 équivalent temps plein en tout) sont formés durant deux ans, formation sanctionnée par l'obtention d'un DE.</p> <p>Pré requis pour intégrer cette formation sont : une licence (droit, psycho, socio...) ou 3 ans d'expérience en service social.</p>	
--	--	--

Annexes :
L'EPL : environnement d'apprentissage ?

Contribution au site :
 Rubrique(s) concernée(s) :

Perspective prochaine Réunion :

Questions diverses à l'IA- IPR/EVS ou demandes pour la prochaine réunion académique :

Validé par l'IA-IPR/EVS le 13 juillet 2015

